



Plus value sur vente immobilière suite à succession

Par **bam48**, le **02/08/2011** à **20:44**

Bonjour,

succession 3 héritiers. Un des héritiers est légataire universel. Les droits de succession ont été réglés sur base bien immobilier de 400000€. Le légataire a réglé ses droits sur 200000 - abattement 159000,00 les 2 autres ayant une part de 100000€ n'ont rien réglés (inférieur à abattement).

Le bien est vendu 600000€. Le légataire paye une + value sur $(600000:2=300000-200000\text{€})$ de droits déjà acquittés soit sur 100000€.

Qu'advient il des 2 autres héritiers qui reçoivent 150000€ en réalité ?

L'abattement joue t'il ou doivent ils payer une + value sur 150000€-100000€ soit sur 50000€ ?
Merci de votre aide.